

En provenance de Caen - Mai et octobre 2019

Ci-dessous *Tabula Rasa* n°1 (mai 2019) et 2 (octobre 2019) , journal mural contre la prison et tous les enfermements.

Dossier : Contre l'enfermement, abattons les frontières !



Humaniser les prisons pour toujours plus enfermer !

NOUS SOMMES CONTRE LES PRISONS, les frontières et tous les enfermements parce que nous pensons que le seul remède aux maux de cette société, c'est la liberté, la destruction de toute oppression et exploitation, la destruction des fondements même de cet ordre social.

Nous désirons faire payer à la mesure de nos moyens ce nouvel affront à notre liberté que constitue la construction d'une nouvelle prison à Caen, nous en prendre à ce système répressif, notamment à toutes les entreprises, les services publics et les associations, qui se font du fric avec la construction ou l'administration quotidienne de nouvelles prisons, de centres de rétention, qui participent de loin ou de plus près à administrer et contrôler nos vies au profit de l'Etat et du capital.

NOUS NE NOUS FAISONS PAS POUR AUTANT D'ILLUSIONS. Il y a peu de chance que nous arrivions à repousser ce projet de nouvelle prison. Et même si nous en venions à bout, nous n'aurions alors réussi qu'à ajourner une des trop nombreuses infrastructures de ce système répressif.

Or, la répression ne s'exerce pas uniquement dans des infrastructures -taules, Centre de Rétention Administratifs, caméras, Hôpitaux Psychiatriques, etc.- ni seulement par ceux et celles qui les administrent, mais s'inscrit dans des rapports sociaux, un maillage de relations, des appareils idéologiques qui sont aussi importants à détruire.

Nous avons également pleinement conscience que nous embourber dans un combat asymétrique et inégal avec l'Etat serait pour nous suicidaire, et que seul un mouvement insurrectionnel généralisé animé de perspectives révolutionnaires reste en mesure d'abattre ce tissu oppressif. Bref qu'on n'abat pas l'enfermement et le contrôle sans détruire le monde qui les produit.

Cela ne suffira pas pour autant à nous résigner à supporter cette énième construction, parce qu'elle nous est insupportable. C'est dans cette perspective que nous souhaitons nous y attaquer pour rendre visible ce qu'Etat et capital veulent laisser invisible. Et participer à notre mesure à faire table rase de ce qui nous détruit.

Tabula Rasa est l'un des moyens de faire vivre ce combat.

CHAQUE JOUR IL Y A LE « CHAGRIN », ces tafs absurdes qui reflètent cette société, les papelards à remplir pour pouvoir survivre, la misère et la précarité qu'on nous somme d'accepter, les contrôles CAF ou Pôle emploi qui ne visent qu'à nous radier, les contrôles de la Police aux frontières (PAF) ou des flics. Il y a les services sociaux qui nous gardent sous contrôle, les caméras qui scrutent nos gestes, les anxiolytiques qui calment nos angoisses, et toujours les flics. Et puis il y a la taule. Parce que l'ordre doit régner. Cet ordre qui vise à nous maintenir *exploité-e-s, dominé-e-s*.

Une nouvelle prison devrait sortir de terre à Ifs, au sud de Caen. Lorsque politicien-ne-s, expert-e-s de tout poil ou juges se sont ému-e-s des conditions de détention dans les cabanes françaises, nous nous doutions instinctivement qu'ils et elles nous prépareraient un mauvais coup.

Destiné à remplacer l'ancienne maison d'arrêt qui tombe en ruine, ce charmant bloc de béton se dressera loin de nos yeux, entre une plate-forme logistique de la grande distribution et un no man's land agro-industriel. Sa capacité d'accueil devrait être significativement augmentée, passant de 250 à 600 places. Située au sud des quartiers populaires de la Guérinière et de la Grâce de Dieu, quartiers dans lesquels on ne manquera pas de piocher les futur-e-s candidat-e-s à la détention, cette taule accueillera à minima, mais sans nul doute bien davantage, quelques 600 détenus en attente de jugement ou purgeant de courtes peines. Le bouclage des appels d'offre et les premiers travaux d'aménagement sont prévus pour 2019, la pose de la première pierre pour 2020, et les premiers détenus sont attendus pour 2022.

Ce projet de Ifs n'est pas isolé. Un nouveau plan prison, légèrement revu à la baisse, est en passe de couvrir l'ensemble du territoire. Aujourd'hui on parle de quelques 15000 places réparties entre plans de rénovation et nouvelles taules, de Caen à Paris en passant par Rennes, Angers, etc.

D'avidés cabinets d'architectes, plus soucieux de leur propre promotion que du bien commun qui leur sert d'*arsenal publicitaire*, nous vantent des prisons plus humaines faites de verdure et de circulation. La promesse de la construction de cellules individuelles qui accompagne ce nouveau plan prison est présentée comme une avancée, même si de toute évidence, elle ne restera, comme pour les précédents plan prison, qu'un argument de vente.

En réalité, l'isolement et le renforcement des mesures de sécurité à l'intérieur des prisons ne se font jamais au bénéfice des détenu-e-s. Les quelques prisons ultra-modernes et sécurisées déjà construites sont souvent décriées par les prisonnier-e-s comme déshumanisées, aseptisées, répondant uniquement aux besoins et aux impératifs « économiques » et « sécuritaires » de l'administration pénitentiaire. L'isolement sert au contraire essentiellement à punir, comme pour le mitard.

Des quartiers de préparation à la sortie (QPS) pour les détenu-e-s les plus sages devraient également voir le jour. A Caen, il pourrait être aménagé dans l'ancien centre de détention.

Ces prisons s'élevaient donc, si l'on écoute leurs promoteurs et promotrices, pour humaniser les conditions de détention des détenu-e-s.

Mais humaniser la taule ne vise jamais rien d'autre qu'enfermer toujours davantage. Si l'Etat construit de nouvelles cellules c'est qu'il engeôle toujours plus. Les

quelques 30000 cellules construites ces trois dernières décennies n'ont jamais été en mesure de faire baisser la densité carcérale, mais elles ont par contre permis d'augmenter significativement le nombre d'incarcéré-e-s.

Cela va de pair avec le durcissement général des peines en matière de justice. Le prétendu angélisme des gouvernements qui se sont succédés depuis plusieurs décennies n'est qu'une propagande entretenue par les marchands et les idéologues du sécuritaire. Les peines sont de plus en plus lourdes et de plus en plus nombreuses. Loin de faire baisser le nombre de détenu-e-s, les peines dites "alternatives", comme le bracelet électronique, les Travaux d'intérêts généraux ou les prisons ouvertes, viennent se surajouter à l'enfermement. La prison sert un mode de gestion du monde au profit des classes dominantes.

Et dans une époque où le rapport de force est particulièrement défavorable au prolétariat et où la main d'œuvre est ici souvent devenue surnuméraire pour le capital, la prison joue son rôle de régularité. A un moment où l'exploitation capitaliste s'intensifie, l'Etat a préparé un tour de vis supplémentaire dans cette gestion des indésirables, de l'intensification des contrôles des chômeurs et des chômeuses, à la construction de nouveaux centres de rétention en passant par la construction de nouvelles prisons. Ces dernières emprisonnent ceux et celles qui combinent pour survivre, ceux et celles qui pètent les plombs, ceux et celles qui se révoltent ou qui résistent au harcèlement policier, notamment dans les quartiers populaires, ceux et celles qui traversent les frontières pour fuir la guerre, la misère. Ce sont ces indésirables qui la peuplent majoritairement. Et c'est bien en prévision d'une augmentation de cette paupérisation qu'Etat et capital en toute complicité, et sans manquer d'en faire un *marché juteux* pour Vinci, Bouygues et autres multinationales ou PME de la détention, bâtissent ces nouvelles prisons plus « humaines »

Avec le mouvement dit des « Gilets jaunes », l'Etat montre une nouvelle fois l'une des fonctions de cet arsenal répressif. Celui de mettre à l'ombre révolté-e-s et rebelles et dans le même temps d'intimider ceux et celles qui manifesteraient le désir de leur emboîter le pas. A la violence policière qui gaze, cogne, mutile et éborgne s'ajoute une violence judiciaire moins visible. Ce sont les arrestations par milliers, où s'entremêlent gardes à vue, rappels à la loi pour le moindre prétexte, histoire d'impressionner, et des peines particulièrement lourdes.

A Caen, la magistrature a exercé avec zèle sa *solidarité de classe* en condamnant notamment deux réfractaires à 30 et 39 mois de prison ferme. Une justice d'abattage qui n'est pas sans inquiéter la pénitentiaire qui craint des rébellions à l'intérieur de ses murs. Mais qui, n'en doutons pas, jouera son sempiternel rôle de garde-chiourme du système. Ce qui s'exerçait jadis avec le silence complice de la majorité de la population sur les habitant-e-s des quartiers populaires, les révolté-e-s (anarchistes, zadistes, écologistes radicaux-ales, ouvrier-e-s en lutte, etc.) s'applique désormais, de mouvements en mouvements, à des franges de la population de plus en plus larges. Il en faudra bien des prisons pour éteindre ces incendies.

Pour notre part, nous demeurons solidaires de tous et toutes les engeôlé-e-s, et des mutins et des mutines qui ne manqueront pas de faire briller chacun et chacune à leur manière et à la mesure de leur possibilité une étincelle de liberté dans et hors les murs. Nous savons que sous la cendre continue de couvrir la braise.

Humaniser les prisons pour toujours plus enfermer !



A CONDE-SUR-SARTHE, ENFERMEMENT RIME AVEC VENGEANCE.



LE 05 MARS DERNIER Mickael Chiolo et sa compagne Hanane Aboulhana auraient attaqué à l'aide de deux couteaux céramiques deux matons de la prison haute sécurité de *Condé-sur-Sarthe*, avant de se retrancher dans l'Unité de Vie familiale. Là, le Raid intervient et abat la jeune femme et blesse le détenu.

Condé c'est une prison ultra-moderne, à quelques pas d'Alençon dans l'Orme. Y sont enfermés à l'isolement pas mal de longues peines et les détenus jugés les plus rétifs par la pénitencier. On y trouve également une unité dédiée aux détenus dits "radicalisés". Cette prison n'est pas, contrairement à la majorité des taules, surpeuplée. Les détenus sont confinés dans leurs cellules individuelles de 9 m2, ce qui n'est pas gage de meilleures conditions de détention, mais permet au contraire de maintenir plus longtemps à l'isolement les détenus.

Dans les heures qui suivent l'agression, les matons et les matonnes de Condé entrent en grève et bloquent les parloirs. Sur place, on devine encore les traces de suie sur le bitume dues aux barricades de pneus enflammés qui ont accompagné l'occupation du rond point jouxtant l'entrée du site.

Durant une quinzaine de jours, le mouvement mené par différents syndicats dont la CGT-pénitencier, et soutenus par des collègues de plusieurs taules mais également par des gilets jaunes locaux, réclament des revalorisations salariales, des recrutements, un durcissement des moyens répressifs (tasers, fouille à corps des détenus et des visiteur-se-s, renforcement des ERIS), mais également vidéosurveillance et écoute des unités de visite familiale dans lesquels les détenus peuvent rencontrer leurs proches, la suppression des « espaces de convivialité » et

d'activités aussi dangereuses que le jardinage.

Bref, il s'agit de réduire encore plus drastiquement les maigres moments de libertés que les détenu-e-s réussissent à arracher à l'administration pénitencier et surtout de faire payer à l'ensemble des engeôlés et à leurs proches « l'attaque ».

Durant cette grève et dans les jours qui suivent, les détenus ne peuvent sortir de leurs cellules individuelles, accéder aux promenades, aux activités. Plus de 20 jours sans pouvoir sortir de leur 9 m2. Les maigres repas sont livrés épisodiquement par les ERIS, des unités qui interviennent masquées, spécialisées dans le maintien de l'ordre en détention. Brimades et intimidations sont à l'ordre du jour pour les récalcitrants. Pas de possibilité de travailler pour cantiner, mais de toute façon le magasin qui permet d'améliorer le quotidien reste fermé.

Finalement, après une quinzaine de jours de lutte, l'administration et le ministère cèdent sur pas mal de revendications. Mais seulement pour Condé. Ce qui ne manquera pas d'irriter les collègues de Caen, du Havre, de Cherbourg et de tas d'autres taules, qui sont venus prêter main-forte à leur charmants collègues.

Vendredi 22 mars, le syndicat PRP - syndicat pour la protection et le respect des prisonniers - qui réunit quelques proches de détenu-e-s, appelle à un rassemblement.

Sur place, une dizaine de personnes, dont 4 proches de détenus qui veulent alerter sur les conditions de détention à l'intérieur du centre. Ces dernières, dont certaines s'étaient déplacées de plusieurs centaines de kilomètres, ne peuvent avoir accès aux parloirs. L'administration refuse même de communiquer avec elles et ne leur apprendra qu'en fin de journée la nouvelle : pas de visite aujourd'hui. L'arbitraire de la taule dans toute sa splendeur.

Sur les réseaux sociaux, des maton-ne-s notamment les plus militantes "putes à parler". L'une d'entre elles balance ironiquement : "si j'avais pu toucher de la thune à chaque fois, ça m'aurait arrangé !"

Tout cela aurait mérité un beau parler sauvage. Mais ni le nombre, ni le lieu ne s'y prête réellement. Entre une quatre voies toute proche, une zone industrielle, les grillages qui repoussent les murs d'enceinte très hauts d'une bonne centaine de mètre, difficile d'espérer se faire entendre. Juste quelques coup de klaxon lors du départ en convoi. Tandis qu'autour du site, entre les enceintes de confinement et les barbelés extérieurs, paissent quelques dizaines de moutons que la pénitencier a posé là, tout aussi enfermés que les détenus qui peuvent les observer. Le meilleur des mondes carcéral passé dans la lessiveuse écologique en quelques sorte.

Finalement, le blocus des parloirs est levé le mercredi 27. Non sans que des fouilles com-

plètes de la prison ne l'aient retardé. Dans des conditions particulièrement odieuses pour les proches et les détenus, la fouille des familles est annoncée :

"Qu'allaient-ils faire avec les enfants et les nourrissons ? Par précaution, pour ne pas traumatiser les petits, certaines d'entre nous ont préféré y aller seules pour ce premier parler. En arrivant, on constate rapidement que les matons ont la haine contre nous : ils ont sacqué l'abri famille. Dès l'arrivée dans le sas, on comprend qu'ils feront tout pour nous humilier. Il y a des flics en renfort. Avec les matons, ils sont une vingtaine, et le directeur adjoint de la prison est là, alors que nous sommes moins de quinze... Ils nous font aligner contre le mur. Les enfants sont tous palpés, et pour les nourrissons, il faut leur enlever la couche devant un flic. Les adultes finissent tous en sous-vêtements ; on nous demande même de secouer nos culottes et soutiens-gorge. Le directeur adjoint force les flics à fouiller un vieux monsieur qui avait été initialement dispensé de l'humiliation. On comprend pourquoi certains prisonniers ont préféré demander à leurs proches de ne pas venir pour leur épargner cette humiliation. Le directeur adjoint se charge de mettre la pression sur certaines familles, leur demandant de gérer leur mari « agressif » (qui ne le serait pas après trois semaines dans ces conditions ?) sous peine de se voir supprimer leur parler." expliquent des proches et le syndicat PRP.

Ce mouvement de matons et de matonnes aura permis de légitimer et durcir encore davantage le régime pénitencier. Vient s'y ajouter aujourd'hui un renforcement des conditions de détention dans l'ensemble des mitards de France. Le décret du 13 février, qui entre en vigueur le 15 mars, durcit les règles et accroît les possibilités d'enfermement et la durée du séjour au Quartier Disciplinaire en allongeant la liste des fautes soumises à sanctions. De nouvelles infractions sont créées comme la rébellion violente, l'accès à des zones interdites, l'apologie du terrorisme, mais aussi la prise de son ou d'images non autorisées au sein de la prison, ou leur diffusion. D'autres infractions qui permettaient déjà d'envoyer des rétifs et rétives au mitard sont plus lourdement sanctionnées.

LES NOUVELLES PRISONS ET LEUR REGIME REPRESSIF, loin d'humaniser les conditions de détention, ne font qu'accroître la violence de la privation de liberté. Mais de toute façon, même dorée, leur cage resterait une cage...



POUR BATTRE DES PRISONS.. IL FAUT DES ARCHITECTES

La taule est là pour punir, priver de liberté et maintenir un ordre social abject. C'est aussi une machine à faire du pognon pour un tas d'entreprises, depuis celles qui construisent jusqu'à celles qui les gèrent, depuis celles qui exploitent les détenu-es jusqu'à celles qui fournissent les différents services de base.

Pour la construction de la nouvelle Maison d'arrêt de Caen, on connaît déjà l'un des bénéficiaires de l'enfermement à tour de bras : le cabinet d'architectes *Architecture Studio*. Ce cabinet basé à Paris, Shanghai et Venise a déjà participé à l'édification de plusieurs prisons, de palais de justice, du parlement européen de Strasbourg etc. On sait de quel côté du manche sont ces concepteurs et conceptrices. Ce sont même des récidivistes : le nouveau palais de justice de Caen, c'était déjà eux et elles !

*Architecture Studio,
10 rue Lacuée,
Paris*





JOURNAL MURAL
CONTRE LA PRISON ET TOUS LES ENFERMEMENTS
PARUTION IRRÉGULIÈRE.
N°2. OCTOBRE 2019.
CAEN.

NOUS SOMMES CONTRE LES PRISONS, les frontières et tous les enfermements parce que nous pensons que le seul remède aux maux de cette société, c'est la liberté, la destruction de toute oppression et exploitation, la destruction des fondements même de cet ordre social.

Nous désirons faire payer à la mesure de nos moyens ce nouvel affront à notre liberté que constitue la construction d'une nouvelle prison à Caen, nous en prendre à ce système répressif, notamment à toutes les entreprises, les services publics et les associations, qui se font du fric avec la construction ou l'administration quotidienne de nouvelles prisons, de centres de rétention, qui participent de loin ou de plus près à administrer et contrôler nos vies au profit de l'Etat et du capital.

NOUS NE NOUS FAISONS PAS POUR AUTANT D'ILLUSIONS. Il y a peu de chance que nous arrivions à repousser ce projet de nouvelle prison. Et même si nous en venions à bout, nous n'aurions alors réussi qu'à ajourner une des trop nombreuses infrastructures de ce système répressif.

Or, la répression ne s'exerce pas uniquement dans des infrastructures - taules, Centre de Rétention Administratifs, caméras, Hôpitaux Psychiatriques, etc. - ni seulement par ceux et celles qui les administrent, mais s'inscrit dans des rapports sociaux, un maillage de relations, des appareils idéologiques qui sont aussi importants à détruire.

Nous avons également pleinement conscience que nous embourber dans un combat asymétrique et inégal avec l'Etat serait pour nous suicidaire, et que seul un mouvement insurrectionnel généralisé animé de perspectives révolutionnaires reste en mesure d'abattre ce tissu oppressif. Bref qu'on n'abat pas l'enfermement et le contrôle sans détruire le monde qui les produit.

Cela ne suffira pas pour autant à nous résigner à supporter cette énième construction, parce qu'elle nous est insupportable. C'est dans cette perspective que nous souhaitons nous y attaquer pour rendre visible ce qu'Etat et capital veulent laisser invisible. Et participer à notre mesure à faire table rase de ce qui nous détruit.

Tabula Rasa est l'un des moyens de faire vivre ce combat.

Remises Remises Remises

LES CRA (centres de rétention administratives), sont des prisons pour migrant-e-s pour enfermer celles et ceux que l'Etat juge *indésirables*. Les personnes qui y sont enfermées le sont uniquement parce qu'elles ne possèdent pas le bon bout de papier et risquent d'être expulsées du territoire au terme de leur détention. Ce sont des prisons qui ne disent pas leur nom. Officiellement, la privation de liberté dans ce cadre n'a pas un caractère punitif. Et pourtant, les gens y sont bel et bien parqué-e-s !

Ces lieux d'enfermement et d'humiliations quotidiennes sont placés sous le contrôle de la police, dont on sait les pouvoirs dont elle dispose. On imagine sans mal le niveau de racisme et de violences qui peuvent s'y dérouler, entre quatre murs et loin des regards...

La loi asile-immigration (nouvelle loi raciste et répressive), appliquée depuis janvier 2019, vient encore durcir les conditions de détention : la durée maximum en CRA passe de 45 jours à 90 jours. Depuis la légalisation des CRA sous Mitterrand, cette durée n'a cessé d'augmenter : en 1981, la durée maximum était de 7 jours.

Ce qui augmente aussi chaque année, c'est le nombre de personnes passé-e-s par les CRA : de 14000 en 1999, on est passé à plus de 45000. Ce qui fait de la France le pays européen qui enferme le plus les étrangères et étrangers. Et l'Etat ne compte pas en rester là : 481 places supplémentaires en CRA doivent être construites (rénovation de bâtiments existants). La logique est donc d'enfermer toujours plus.

C'est le cas aussi pour les prisons : la création de 15000 nouvelles places (entre rénovations et nouvelles constructions) est en projet sur l'ensemble du territoire. Actuellement, ce sont déjà plus de 70000 personnes qui croupissent en taule...

CES LIEUX VISENT À MAINTENIR dans l'isolement et à exercer une pression sur celles et ceux qui sont dehors. En effet, comme tous les lieux d'enfermement, il s'agit de marquer les corps et les esprits et de faire passer un message aux personnes à l'extérieur sur qui la menace plane.

Un autre objectif est de dissuader les gens de venir en France. Et pour celles et ceux qui sont déjà là, de les faire marcher au pas, notamment dans le cadre du travail. La menace du CRA et de l'expulsion est un bon outil pour fabriquer des travailleuses et travailleurs dociles.

Les CRA ne sont qu'un aspect, un des plus brutaux, de la machine à trier et expulser les migrant-e-s. De l'administration répressive (police, préfecture, tribunaux) aux associations, qui participent au contrôle des migrant-e-s ou gèrent des CRA (Croix-rouge, Emmaüs, France Terre d'Asile, etc...), en passant par les entreprises qui

se font du fric sur l'enfermement et les expulsions (Bouygues, Vinci, Onet, Air France, etc...), la machine est partout ! Autant d'angles d'attaques que de cibles potentielles !

MALGRE LES ABUS ET LES VIOLENCES, malgré la répression des révoltes et la menace de la déportation, des résistances s'organisent. Depuis janvier 2019, un mouvement de révoltes secoue les centres de rétention. Les résistances, individuelles ou collectives, ne datent pas d'aujourd'hui. Ce qui est particulier, c'est l'ampleur de ce mouvement et les liens qui se tissent à l'intérieur des centres, entre les centres et avec l'extérieur.

Depuis l'extérieur, des manifestations, des parloirs sauvages et des rassemblements de soutien devant les tribunaux en cas de procès pour révoltes s'organisent. Deux sites pour relayer la parole et les luttes des retenu-e-s ont été créés. On peut également citer l'Envolée (lenvolee.net), qui s'inscrit dans cette démarche contre tous les enfermements. Ces différentes initiatives permettent à la fois que s'exprime une solidarité concrète mais aussi, de casser l'isolement et l'invisibilisation que l'Etat tente d'imposer.

Chaque fois que l'Etat, ses frontières et ses outils de répression cherchent à briser des vies, des révoltes et des mouvements de solidarité existent.

POUR NOUS, PARTICIPER à LA LUTTE contre les CRA, c'est aussi mettre en cause l'existence même des frontières, du capitalisme et des États : il n'y aura jamais de liberté de circulation, si ce n'est pour les riches et les marchandises, tant qu'ils existeront. Tout comme il n'y aura pas de liberté tout court tant que des individu-e-s seront enfermé-e-s, quelles que soient les raisons, dans le cadre des CRA, pour ne pas avoir de papiers.

Il ne s'agit pas pour nous de rendre plus humain l'accueil des migrant-e-s, mais de détruire les frontières d'un monde où sévissent toujours plus l'exploitation, les différentes oppressions (racistes, économiques, étatiques, sexistes, etc...), la destruction du vivant, les guerres économiques, nationalistes ou religieuses.





BREVES DE REVOLTES EN CENTRES DE RETENTION



Les exemples qui suivent de ce qui s'organise collectivement depuis janvier ne sont pas exhaustifs. Tout comme les situations évoquées ne sont pas exceptionnelles mais relèvent du quotidien dans les CRA et de leur fonctionnement « normal ».

Grèves de la faim coordonnées entre les CRA du Mesnil-Amelot, de Vincennes, d'Oissel :

Le 3 janvier 2019: début de la grève de la faim à Vincennes dans les bâtiments A2 et B2. Un communiqué des retenus du CRA2 dénonce les conditions de détention : la bouffe « immonde » ; le manque d'hygiène : « les toilettes et les douches, elles sont dégoulinantes » ; les violences policières et les vols cachés (déportations sans que les personnes ne soient informées) : « Ces derniers jours il y a eu beaucoup de vols cachés et violents. Des anciens d'ici nous ont raconté qu'il y a plusieurs années la police, ici, était déjà violente. Il y a eu des copains tabassés puis déportés en étant casqué, bâillonné et scotché. Il y a eu des copains drogués qui se sont réveillés de retour dans un pays où ils ne connaissent plus grand monde. » Ils réclament la « libération tout de suite de tout le monde » et appellent à la solidarité.

Le 8 janvier : le bâtiment A2 est toujours en grève. Pour B2, la répression a fait son travail : déportations, transferts vers d'autres CRA, violences physiques et autres mesures punitives ont presque fait cesser le mouvement. Au CRA2 du Mesnil-Amelot : plus de 70 retenus (quasi unanimité) entrent en grève de la faim.

Le 11 janvier : Le CRA d'Oissel (près de Rouen) rejoint le mouvement et appelle les autres centres de rétention à entrer en grève. Un retenu, considéré comme « leader », se voit menacé d'interdiction de visites et d'être transféré à Marseille loin de sa famille. Deux autres retenus sont placés en isolement pour avoir refusé de manger. Un communiqué dénonce les conditions de détention (bouffe, hygiène, absence de soins), les humiliations quotidiennes, les violences et relate des situations d'agressions sexuelles : « Ici il y a eu des histoires de viols pendant la fouille ». Dans un communiqué de Mesnil-Amelot, des prisonniers témoignaient également d'un viol sur un retenu, qui depuis avait été expulsé. Une autre problématique récurrente est évoquée, celle de l'absence de soins : « Ici il y a beaucoup de gens, ils se coupent les

veines, on doit appeler nous-mêmes l'ambulance. Et quand elle arrive, la police, la seule chose qu'elle veut savoir c'est qui a appelé. Et les flics nous engueulent. Y a un gars ici, il a des problèmes aux reins et il pisse du sang. Elle a fait quoi la police? Elle lui a donné un doliprane. De toute façon à l'infirmier, c'est soit doliprane soit drogue. »

Grève de la faim à Bordeaux le 3 mars

Une première grève de la faim avait déjà eu lieu un mois auparavant pour « avoir du café et un distributeur d'eau et de boissons, et aussi pour qu'ils réparent les toilettes ». Ce qui avait été accordé : « ils ont accepté finalement pour être tranquilles. Donc faut continuer parce que ça marche, même si c'est très dur. »

Le 3 mars, début d'une nouvelle grève de faim. Le communiqué des retenus : « Nous, 5 hommes enfermés au centre de rétention de Bordeaux, protestons contre notre enfermement administratif et déclarons être en grève de la faim. Nous dénonçons nos conditions de rétentions. Nous n'avons pas accès à l'extérieur et à la lumière du soleil. Nous nous sommes traités comme des chiens. Tous les jours l'eau est coupée et nous avons de l'eau chaude uniquement le matin. Deux personnes ont essayé de se pendre dans le centre cette semaine. Nous demandons notre libération. Nous ne supportons pas l'idée de rester enfermés 3 mois. »

Grève de la faim le 16 mars au CRA de Saint-Eupéry (Lyon) :

Les détenus se révoltent contre l'enfermement. Dans leur communiqué, ils disent n'avoir « aucun droit avec ni les policiers, ni forum réfugiés [association mandatée pour gérer le CRA], on est comme des animaux ». Ils dénoncent les violences physiques et psychologiques exercées par la PAF (police aux frontières, en charge du maintien de l'ordre du centre de rétention), l'absence de soins de première nécessité, la distribution abusive d'anxiolytiques (comme le valium, le tercian...), la nourriture infecte et périmée...

Tentatives d'évasion le 13 avril au CRA de Saint-Eupéry (Lyon) :

Le 13 avril, des tentatives d'évasion ont eu lieu au centre de rétention de Lyon dont trois qui ont réussi. Malheureusement, quatre autres personnes ont été interpellées, passées à tabac (avec hospitalisation nécessaire) puis placées en garde à vue. Leur procès a eu lieu le 3 mai et ils ont tous les quatre éclopé de 4 mois de prison ferme avec mandat de dépôt. Le compte-rendu du procès est disponible sur le site : crametoncralyon.noblogs.org. En représailles, les flics ont procédé sur l'ensemble du CRA à des évacuations de cellules « musclées » pour procéder à des fouilles systématiques. Ce procédé de punition collective pour des actes de révolte est récurrent, dans le but évident de créer de

la peur et de dissuader toute velléité de résistance individuelle ou collective. Peu de temps après, un détenu a tenté de se suicider et d'autres ont réagi en mettant le feu à leurs cellules.

Émeutes et incendies au CRA de Saint Jacques de la Lande (Rennes) le 10 mai :

Dans la nuit du 9 au 10 mai, des détenus mettent le feu pour s'opposer au « vol caché » d'un marocain de 18 ans. Vers 3h du matin, les flics viennent pour l'expulser de force et par surprise. Il appelle à l'aide, ce qui déclenche des réactions de solidarité et de révolte immédiates : d'autres détenus sortent des matelas et du linge de leurs cellules et y mettent le feu, certains montent sur le toit pour exprimer leur colère. Malheureusement, l'expulsion a eu lieu mais cette fois, pas sans qu'il y ait une réaction collective. Suite aux incendies, 2 bâtiments sont rendus inutilisables, ce qui réduit la capacité d'enfermement de moitié. Trois personnes ont été transférées à Oissel et deux ont été libérées.

Le 14 mai, 3 hommes passent en procès pendant lequel ils expliquent : « C'était une manifestation contre ce qui se passe au CRA. On vient prendre les gens comme ça, sans prévenir. » Ou encore : « On a entendu l'homme qui se faisait expulser appeler à l'aide. Il y avait sept ou huit policiers sur lui. » Des peines entre 1 an (pour un) et 2 ans de prison ferme (pour les deux autres) sont prononcées, avec mandat de dépôt. Une quatrième personne est en taule, elle a pris 7 mois fermes pour avoir participé à cette révolte.

Révoltes incendiaires en avril et grève de la faim en juin à Oissel (Rouen) :

La lutte a repris au CRA de Oissel sous la forme d'une grève de la faim. Le centre est en travaux suite à des révoltes qui l'ont mis partiellement hors d'usage en avril dernier. Dans leur communiqué du 6 juin, les retenus parlent de leurs conditions de merde (douches et lavabos bouchés, aucune activité, terrain de foot monopolisé par les flics, travaux qui font du bruit), de déportations vers l'Espagne, d'un mineur envoyé à l'hôpital pour des tests osseux toujours enfermés, alors que d'autres retenus devraient aller à l'hôpital pour des soins et n'en ont aucun (hépatites B et C, besoins d'opération), etc.

Ils parlent de Rennes et lancent un appel aux autres centres : « On sait qu'à Rennes depuis l'incendie du CRA de la bas c'est plus pareil. Ils ont plus de sport, les visites c'est plus compliqué. Les policiers écoutent tout et laissent les portes ouvertes. Face à tous ça, on appelle les prisonniers de Rennes et de tous les autres centres à nous rejoindre dans la lutte ! »



Les communiqués et témoignages, qui sortent régulièrement de différents CRA (Lyon, Paris, Rouen, Bordeaux, Sète), sont disponibles sur les sites :

abaslescra.noblogs.org
crametoncralyon.noblogs.org

Ces sites relayent les paroles de l'intérieur, les luttes qui s'y déploient et les différentes formes qu'elles peuvent prendre mais aussi les solidarités qui s'organisent à l'extérieur.

